

Réf: Dossier 284536

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SYLLA MORY EXPRESS TRANSPORT »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO
COCOTERAIE, Lot 89, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2024 , et enregistrés au CEPICI le 08/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYLLA MORY EXPRESS
TRANSPORT »

Objet : - Transport de personnes et de marchandises,

- Location et ventes de véhicules,

- Achat et vente de pièces détachées,

- Commerce général,

- Divers

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO
COCOTERAIE, Lot 89, Ilot 06

Dirigeant(s) M SYLLA MORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01000 du 02/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06139/GTCA/RC/2024 du 02/02/2024

